

Réparation juridique du dommage corporel

Responsable scientifique : **Pr G. Quatrehomme**

Objectifs

Former les professions médicales à la pratique de l'expertise judiciaire. La formation sera essentiellement axée sur la réparation du dommage corporel au civil, avec une partie juridique et une partie médico-légale.

Public concerné

- Médecins
- Dentistes
- Sages femmes
- Internes de ces disciplines
- Pharmaciens
- Biologistes

Organisation

Le DU de Réparation juridique du dommage corporel est une année d'initiation. Il doit être complété par le DIU d'Aptitude à l'expertise médicale (1 an) afin de maîtriser la rédaction du rapport d'expertise. Enfin il reste un DIU d'Expertise en Accidents médicaux (1 an) ouvert aux candidats qui auront validé les deux DU/DIU.

Enseignements

Programme

1. Aspects juridiques de l'expertise (60 heures)

Introduction : les fondements du droit
La justice en France
Les cadres juridiques de l'expertise
Les responsabilités
Procédures de l'expertise judiciaire médicale

2. Le droit de la santé (20 heures)

Responsabilités
Secret professionnel
Dossier médical
Information, consentement
Loi du 4 Mars 2002 (Loi Kouchner)
Loi Léonetti (fin de vie)
Législation sur les soins palliatifs

3. Pathologie séquellaires et l'expertise en pratique (44 heures)

Contrôle des connaissances

Examen écrit

Renseignements

Faculté de Médecine de Nice
Laboratoire de Médecine Légale
28 Avenue de Valombrose
06107 Nice cedex 2

Gerald.QUATREHOMME@unice.fr

Secrétariat : Adeline Braud
☎ 04 93 37 76 82 / 77 64
Adeline.BRAUD@unice.fr

Conditions d'admission

Examen du dossier

Droits d'inscription

821,57 €

Organisation

Durée : 1 an / 130 heures

½ journées ou soirées (4h)

Calendrier

Début des cours : octobre
Fin des cours : juin
Examen final : juin

Effectif

10 minimum
30 maximum

Lieu

Faculté de Médecine de Nice

Formation

Initiale : oui
Continue : non
A distance : non